



Procédure de licenciement légal ? licenciement abusif ?

Par **Miou_old**, le **13/12/2007** à **23:31**

Bonjour,

Je suis en contrat d'apprentissage pour préparer le diplôme de CAP peintre. Depuis le 12 novembre, mon patron m'a dit qu'il voulait me licencier et de rester chez moi. Il a dit que j'allais bientôt recevoir ma lettre de licenciement. J'ai reçu une lettre d'avertissement pour absences injustifiées mais depuis plus rien ! Je suis allé voir mon patron pour qu'il me donne ma lettre de licenciement, il a dit que cela prend du temps et que je dois attendre.. En attendant , il refuse que je vienne travailler et bien sur de me payer. Je ne peux pas m'inscrire au Assedic en attendant de retrouver du travail.

Que dois je faire ? Son comportement est il legal ?

S'il vous plait aidez moi car j'ai besoin de gagner de l'argent pour vivre !

Merci de votre reponse.